**Zeitschrift:** Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

**Herausgeber:** Société suisse des traditions populaires

**Band:** 73 (1983)

**Artikel:** Hommes forts : récits et pratiques de Nendaz, Valais

**Autor:** Schüle, Rose-Claire

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1005279

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Hommes forts

(récits et pratiques de Nendaz, Valais)

La carte II, 249 de l'Atlas de Folklore suisse intitulée «Hommes de force prodigieuse» permet immédiatement de localiser les légendes qui développent ce thème dans la région alpine et dans les Préalpes. Des recherches plus poussées que ne pouvaient l'être les enquêtes de l'Atlas ainsi que nombre d'enquêtes personelles révèlent que les récits traitant d'hommes – rarement même de femmes – de force exceptionnelle sont concentrés le long des chemins muletiers et des cols, dans les villages proches des passages alpins, en tout cas dans les régions jadis dépourvues de routes carrossables. Les exploits qu'on attribue à ces divers personnages sont de: porter, soulever, tirer ou traîner de grandes charges puis, dans une bien moindre mesure, savoir se battre, lutter, déraciner des arbres, etc. Voici quelques-uns des récits que nous avons notés à la fin des années 1940 dans la région de Nendaz, dans le Valais central. L'homme fort et robuste par excellence de Nendaz est connu sous le nom de «Gros Jacques» ou «Giacomo Jacques». Personnage qu'on ne réussit plus à identifier; mais, au dire des conteurs, il serait né dans la commune même et aurait habité le hameau du Bleusy; nul ne connaît son nom de famille ni son ascendance; de nombreux récits parlent de l'évêque de Sion qui aurait été son parrain.

«Il y eut une année à Nendaz une grande famine et même le foin était rare. Le Gros Jacques qui avait un beau troupeau (de bovins) ne savait plus comment nourrir ses bêtes. Il descendit à Sion chez son parrain l'évêque, pour lui demander du foin. Bien sûr que l'évêque qui en avait bien assez, lui a permis de prendre ce qu'il pouvait emporter seul. Le Gros Jacques est allé à la grange de l'évêque et il a chargé sur sa tête une toise de foin tassé. Puis il est parti vers le Bleusy sans une seule fois poser sa charge. Et comme ça il a nourri son bétail.»

«Ils disaient qu'une année il avait plu beaucoup et qu'à Nendaz le seigle n'avait pas mûri. Quand on est venu outre dans l'année, bien sûr que le seigle manquait. Le Gros Jacques est descendu à Sion demander du blé à son parrain, l'évêque d'alors. L'évêque n'a pas voulu refuser, mais il a dit que lui aussi il devait économiser le blé et qu'il (le Nendard) ne pourrait prendre qu'un seul sac et qu'il devait le porter seul, et en une fois, jusqu'au Bleusy, sans le poser. Comme c'était son filleul, il connaissait sa force et il s'en méfiait. Mais il a dit un sac, il n'a pas dit un sac à blé.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le texte des récits suit d'aussi près que possible le récit oral noté.

Le Gros Jacques est allé au grenier de l'évêque avec un sac à paillasse et il l'a rempli de grain. Celui qui était venu avec lui, je pense que c'était un métral à l'évêque ou son fermier, il a ri quand il a vu qu'il ne remplissait pas un sac à blé mais une paillasse. Il a pensé qu'il ne porterait jamais ça bien loin, peut-être qu'il n'arriverait même pas à soulever. Comme il devait contrôler que le Gros Jacques il ne pose pas son sac avant le Bleusy, quand celui-ci a eu chargé le sac sur la nuque, il l'a suivi. Quand ils sont arrivé par Brignon, l'autre était déjà bien essoufflé parce que Giacomo Jacques allait de son pas rapide. Eh bien, le Nendard, il a commencé à grappiller des cerises des arbres et à les manger, bien, il aura eu soif, mais tout ça bien sûr sans jamais poser la paillasse. Alors, l'autre, il a dit qu'il n'allait pas encore se fatiguer longtemps à le suivre, que s'il pouvait manger des cerises sans poser la charge, il ne poserait bien plus jusqu'au Bleusy».

«Un jour, il y avait par Sion un grand homme, un Russe, je crois, qui était très fort et qui proposait de lutter avec n'importe qui. Comme il était très grand et gros et bien musclé, les gens avaient tous peur de lutter avec lui. L'évêque a fait appeler le Gros Jacques pour lutter avec l'étranger. Il lui a promis une grosse récompense s'il gagnait la lutte. Le Gros Jacques: d'accord! Il n'a pas eu peur bien qu'il y avait deux hommes qui retenaient le Russe avec de grosses chaînes. Avant de commencer la lutte, les deux adversaires demandèrent à avoir un bon repas. Le Russe a demandé des poulets, je ne sais plus si on disait combien; enfin, au fur et à mesure qu'il les mangeait, il prenait les os des cuisses de poulet entre deux doigts et il les brisait. Le Gros Jacques lui, il avait demandé des côtes de boeuf. Quand il a vu comment l'autre faisait, il a pris les os des côtes et il les brisait, l'une après l'autre, entre deux doigts, comme ça (c.-à-d. sans effort spécial). L'étranger, il a tant pris peur qu'il n'a pas osé lutter.»

«Le Gros Jacques était très «fier» (hautain et susceptible), il se fachait pour un rien et il ne craignait bien sûr pas la bagarre. Un jour, à la foire, il a critiqué une vache qui était à vendre, disant qu'elle était petite et maigre. Il l'a soulevée, prise sur son dos et a fait le tour du champ de foire avec (elle). Mais il avait trop serré le bête et elle a crevé. Après, les gendarmes sont montés au Bleusy pour l'arrêter. Quand ils sont arrivés, il n'y avait que la femme à la maison. Elle leur a offert un verre de vin, mais du fromage elle ne pouvait pas donner car le fromage était dans un coffre de bois et il y avait une grosse pierre sur le couvercle qu'elle ne pouvait pas soulever. Les gendarmes ont bien essayé mais impossible. Peu après le Gros Jacques est arrivé. Il a appuyé contre la maison un immense tronc de mélèze qu'il venait d'arracher à la forêt. Toute la maison a tremblé. Les gendarmes se sont sauvés, ils n'avaient plus envie du fromage ni de l'arrêter.»

Si nous analysons les différents détails évoqués dans nos récits, nous voyons que le protagoniste soulève et porte sans difficulté des charges énormes: une toise de foin, soit environ 200 kilos, une paillasse remplie

de grains de seigle, ailleurs c'est une vache ou encore un grand mélèze qu'il vient d'arracher. Les mêmes exploits, ou d'autres bien semblables, sont attribués non seulement à l'homme fort par excellence du haut Valais alémanique qu'est le Weger Baschi, mais également à d'autres personnages du Valais, des Grisons et du Val d'Aoste. On prête donc à tous ces hommes forts des traits, on leur attribue des exploits qui font partie intégrante du fonds de récits européens et surtout alpins.

Ce qui frappe en revanche, c'est le fait que tous leurs exploits sont étroitement liés aux nécessités et à la vie quotidienne de notre village alpestre. En effet, il n'y a pas d'autres possibilités là où le mulet ne peut plus remplir son office en dehors du portage à dos d'homme. Il faut bien que l'employé d'alpage transporte le lourd chaudron et les fromages, que le chasseur ou le braconnier ramène la bête abattue dans un couloir de haute montagne ou que l'homme ou la femme porte jusqu'à la grange la charge de foin récolté sur le pré abrupt. Entre hommes, il est normal de mesurer leurs forces, dans les occasions les plus diverses telles que les veillées et surtout les visites dominicales des propriétaires de vaches à l'alpage. Nous ne voulons pas parler ici des luttes, bras de fer et autres épreuves de force, connues un peu partout, mais d'épreuves moins répandues, plus proches du travail quotidien que du jeu.

Durant l'hiver de 1949, nous avons rencontré à Nendaz un jeune paysan qui avait la réputation d'être très fort. Un soir, après la veillée, las d'être taquiné par ses camarades, le jeune homme se vanta de pouvoir soulever un jeune veau de trois semaines. Toute la compagnie se déplaça vers l'étable où le jeune homme saisit le veau: de la gauche, les jambes antérieures, de la droite les postérieures, et dans un bel effort l'arracha au sol – hélas, le plafond de l'étable traditionnelle étant bas, le veau a battu vigoureusement contre le plafond et il en est mort ... Il s'agit là d'une épreuve traditionnelle de force physique, pratiquée habituellement plutôt en plein air, donc sans danger pour l'animal<sup>2</sup>.

Jadis, à l'alpage comme à la laiterie du village, on laissait reposer le lait dans des baquets en bois, peu profonds mais très larges, pour faire monter la crème. Soulever une «émine» pleine et la porter jusqu'au chaudron, sans en verser une goutte, voilà une épreuve de force qui était pratiquée volontiers. Lorsque l'«émine» de bois fut remplacée par celle de métal, il fallait savoir la tenir uniquement par le pouce et l'index!

Le fromager qui sort la pâte à fromage du chaudron tient un côté de la toile à fromage entre les dents. Si cela ne demande pas un effort extraordinaire, il faut quand même avoir la machoire solide. De même c'est un exploit que de porter un sac de farine en ne le tenant qu'avec les dents ou de soulever une table en la saisissant avec les dents, les bras croisés sur le dos.

La force des Valaisans ne se manifeste pas seulement dans le domaine de l'élevage, mais aussi dans la viticulture. Le «brantard» qui peut porter

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous n'avons jamais vu tuer d'un coup de poing une chèvre adulte, exploit semble t-il fort apprécié du temps où l'on abattait encore régulièrement des chèvres.

la brante à vendange (40 l.) pleine, sans se reposer, de Vétroz jusqu'à Haute-Nendaz était reconnu comme homme fort.

Si dans ce contexte on considère comme presque normal l'exploit de porter de grosses charges sur la tête ou sur la nuque – hommes et femmes étaient habituées à porter ainsi le foin ou des charges de bois – on considère comme exceptionnelle la force du poignet, des doigts et des dents. Aussi admire-t-on celui qui peut verser à boire avec un barillet de trois litres, avec la grande channe d'étain (3 l.) ou avec une bouteille de vin de deux litres, en tenant le récipient plein par la base et sans perdre une goutte.

Il faut bien reconnaître qu'avec la mécanisation poussée du travail agricole et des transports, les épreuves traditionnelles de force, basées sur les gestes du travail quotidien, sont en train de disparaître. Elles font place à des épreuves de compétition dans les sports tels que le ski, inconnus il y a peu d'années encore. L'homme fort des récits valaisans a cédé la place au sportif. Mais les exploits du premier et le renom qui s'y attachait valent bien, au fond, les médailles du second.